

GAM - LETTRE FFGym n°3 - Janvier 2019

1. Qualification championnat de France Élite 2019

Conformément à ce qui est indiqué dans le règlement technique, pour pouvoir participer au Championnat de France Élite 2019, il faut avoir réalisé les minima points mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Pour cela, il était possible de les réaliser lors de la Revue Nationale des Effectifs 2018.

En conformité à ce qui avait été annoncé en début de saison sportive, les gymnastes convoqués sur des compétitions du calendrier du secteur Haut Niveau, ont également la possibilité durant ces échéances de réaliser leurs minima de sélection. A ce jour, se sont qualifiés par cette voie :

- Benjamin Osberger sur le tournoi de Liberec 75.50 pts – 73 pts demandés ;
- Tom Minn sur le tournoi du Luxembourg 68.80 pts – 68 pts demandés ;
- Tom Aghina sur le match quadrangulaire U16 72.35pts – 71 pts demandés ;
- Arthur Ballon sur le match quadrangulaire U16 74.40 – 70 pts demandés ;
- Victor Bardou sur le match quadrangulaire U16 70.60pts – 70 pts demandés.

Avant le test de rattrapage à Montceau-les-Mines le 17 avril, il reste 3 tournois inscrits au calendrier du secteur haut niveau :

- Kiev du 28 au 31 mars ;
- Berlin du 4 au 6 avril ;
- Widnau du 12 au 14 avril.

A noter également la qualification directe de Mathys Cordule qui participait en même temps que la Revue Nationale, aux Jeux Olympiques de la Jeunesse.

La prochaine étape de sélection est proposée à Montceau-les-Mines le 17 avril prochain.

Pour participer à cette sélection, les clubs ou pôles doivent procéder aux engagements au plus tard le mardi 26 mars en complétant le formulaire : [INSCRIPTIONS](#)

Le championnat de France Élite concerne les gymnastes inscrits dans le parcours du Haut Niveau souhaitant intégrer les Équipes de France. Ainsi, il n'est pas utile de procéder à l'engagement compétitif si le niveau du gymnaste n'atteint pas les minima escomptés. Vous trouverez en annexe, l'organigramme prévisionnel de cette évaluation. L'ordre de passage nominatif, établi en fonction du nombre de places par subdivision et sur proposition DTN, sera quant à lui diffusé après le 26 mars.

Minima pour la sélection au championnat de France Élite 2019

	AVENIR Imposés 5 et 6 Saut grille Avenir et Espoir	ESPOIR Imposés 5 et 6 Saut grille Avenir et Espoir	JUNIOR U16 Code FIG junior	JUNIOR U18 Code FIG junior	SENIOR Code FIG
11 ans 2008	76 pts				
12 ans 2007	84 pts				
13 ans 2006		87 pts			
14 ans 2005		89 pts			
15 ans 2004			68 pts		
16 ans 2003			70 pts		
17 ans 2002				71 pts	
18 ans 2001				73 pts*	
19 ans 2000					75 pts*
20 ans 1999					76 pts*
21 ans et + 1998 et -					78 pts *

* Ou note de finaliste européen sur deux agrès

2. Niveau de pratique Fédéral – Quotas

	Quota 2019 par région ou regroupement	Réserve	Nombre total qualifiés
Fédérale A par équipes 10 - 11 ans	1	8	18
Fédérale A par équipes 10 - 13 ans	1	20	30
Fédérale A par équipes 10 ans et plus	3	54	84

Des ajustements restent possibles en fonction du nombre réel d'équipes participant aux championnats régionaux.

Qualification sur le quota de réserve à partir du classement vertical national.

Répartition dans les différentes divisions en fonction du classement vertical national.



ORGANIGRAMME PRÉVISIONNEL QUALIFICATION CHAMPIONNAT DE FRANCE - Montceau-les-Mines

Mardi 16 avril

Mercredi 17 avril

QUALIFICATION RATTRAPAGE ESPOIR (2005-2006) Avenir (2007-2008)

9h00-9h50 (50mn)

Échauffement plateau

COMPÉTITION 10h00-12h45

Salle de compétition

Organigramme composé de 2 groupes de 4 gymnastes par agrès

Prévisionnel 48 gyms

QUALIFICATION RATTRAPAGE JUNIORS U16 + U18 + SEN

13h00-13h50 (50mn)

Échauffement plateau

COMPÉTITION 14h00-16h45

Salle de compétition

Organigramme composé de 2 groupes de 4 gymnastes par agrès

Prévisionnel 48 gyms

16h à 20h

Entraînement sur plateau pour les qualifications pour l'ensemble des catégories

Déroulement des échauffements :

30mn échauffement général

50mn échauffement général aux agrès

1er groupe = 2mn d'échauffement à l'agrès + passage

2ème groupe 2mn d'échauffement à l'agrès + passage

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT : LE 26 MARS
FORMULAIRE INSCRIPTION

Nota : En fonction du nombre d'engagé l'organigramme sera constitué d'un seul groupe par agrès (maxi 7 gymnastes) ou de 2 groupes (2 x 4 gymnastes) par agrès